



FD IMMOBILIER

SARL au capital de 10.000 € - RCS Créteil 820 426 500

Siège social : 11 rue Georges Dimitrov – 94500 Champigny-sur-Marne

Tél : 01 70 260 250 - E-mail : champigny@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : FR 57 820 426 500 – Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n° CPI 9401 2016 000 011 703 délivrée par la CCI de Paris – Ile de France - 35, boulevard du Port - 95031 Cergy-Pontoise Cedex – Activités : Transaction et Gestion – Garanties financières Transaction et Gestion : CEGC – 16, rue Hoche – Tour Kupka B – 92919 La Défense Cedex - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Ventes – Barème à compter du 1^{er} Mars 2021

Honoraires de transaction (Hors cas particuliers* - voir ci-dessous)

Prix de vente		Honoraires TTC
Jusqu'à	150.000€	10.000 € (forfait)
De 150.001 à	180.000€	6%
De 180.001 à	300.000€	5,5%
Au-delà de	300.001€	5%

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

*Cas particuliers

- ❖ **La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle, uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et aux caractéristiques du bien. (Note de préconisations DGCCRF suite à l'Arrêté du 10/01/2017).**
- ❖ **Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**
 - L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
 - Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.
- ❖ **Biens neufs (VEFA) : le barème appliqué sera celui du promoteur selon le mandat de commercialisation signé avec ce dernier.**



FD IMMOBILIER

SARL au capital de 10.000 € - RCS Créteil 820 426 500

Siège social : 11 rue Georges Dimitrov – 94500 Champigny-sur-Marne

Tél : 01 70 260 250 - E-mail : champigny@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : FR 57 820 426 500 – Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n° CPI 9401 2016 000 011 703 délivrée par la CCI de Paris – Ile de France - 35, boulevard du Port - 95031 Cergy-Pontoise Cedex – Activités : Transaction et Gestion – Garanties financières Transaction et Gestion : CEGC – 16, rue Hoche – Tour Kupka B – 92919 La Défense Cedex - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Locations – Barème à compter du 1^{er} Mars 2021

Honoraires pour les baux d'habitation, mixtes ou code civil :

- **État des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** :
 - o **Zone tendue** : 10 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 10 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
 - o **Zone très tendue** : 12 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 12 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 150 € TTC à la charge du bailleur.

Honoraires pour les autres baux :

Commerciaux et Professionnels :

- Visite et constitution du dossier : 15% HT du loyer annuel, soit 18% TTC à la charge du locataire.
- Rédaction du bail : 800 € HT à la charge du bailleur
- État des lieux : 210 € TTC à la charge du bailleur

Gestion locative – Barème à compter du 1^{er} Mars 2021

Honoraires de gestion :

Formule «Initiale» : 3% TTC à la charge du bailleur.

Formule «Classique» : 6% TTC à la charge du bailleur.

Formule «Sérénité» : 10.2% TTC à la charge du bailleur.



FD IMMOBILIER

SARL au capital de 10.000 € - RCS Créteil 820 426 500

Siège social : 11 rue Georges Dimitrov – 94500 Champigny-sur-Marne

Tél : 01 70 260 250 - E-mail : champigny@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : FR 57 820 426 500 – Titre professionnel : Agent immobilier – Carte professionnelle n° CPI 9401 2016 000 011 703 délivrée par la CCI de Paris – Ile de France - 35, boulevard du Port - 95031 Cergy-Pontoise Cedex – Activités : Transaction et Gestion – Garanties financières Transaction et Gestion : CEGC – 16, rue Hoche – Tour Kupka B – 92919 La Défense Cedex - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Affichage de l'article 93 du décret du 20 juillet 1972 **et de l'arrêté du 3 octobre 1983**

Tous les versements reçus par le titulaire de la carte professionnelle sont obligatoirement faits au moyen soit de chèques barrés à l'ordre de l'établissement de crédit où le compte est ouvert, soit par virements, soit par mandats à l'ordre dudit établissement de crédit, avec indication du numéro de compte, soit par carte de paiement.

Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus.

Compte séquestre (article 55 du décret du 20 juillet 1972) n°151 56 2371 ouvert auprès de la BRED - 18 quai de la Rapée - 75604 Paris Cedex 12

Nom et adresse du garant : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (CEGC)
- 16, rue Hoche - Tour Kupka B - 92919 La Défense Cedex

Montant de la garantie : 110.000 €

La délivrance d'une note d'honoraires est obligatoire pour toute prestation de service dont le coût est supérieur à 25 € TTC.

En deçà de 25 € TTC, la délivrance d'une note d'honoraires est facultative et sera remise sur demande du client.